

COMMUNE D'ACHERES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2024

N°55

**Objet : VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION D'EQUIPEMENT
AU PROFIT DE LA
RESIDENCE AUTONOMIE
POMPIDOU POUR FINANCER
LES TRAVAUX DE
RAVALEMENT DE LA
FACADE ET LE
CHANGEMENT DU SYSTEME
DE SECURITE INCENDIE**

Rapporteur :
M. le Maire

Date de la Séance :

20 NOVEMBRE 2024

Date de la Convocation :

13 NOVEMBRE 2024

**Date d'affichage de la
convocation :**

13 NOVEMBRE 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 20 novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Daniel GIRAUD, Suzanne JAUNET et Katell LANDIER.

Maire-Adjoints

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Dominique DESMET, Evelyne BEAUDICHON et Abdelyamin DERRADJI.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Yves FUZET, Nicole MARTIN, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Jean-Marc JUSTINE, Michèle FOUBERT, Louis-Armand VIREY, Jessica DORLENCOURT et Salim LESAGE.

Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

François DAZELLE	pouvoir à	Marc HONORÉ
Céline CHASSIN	pouvoir à	Katell LANDIER
Jean-François DEMAREZ	pouvoir à	Jean-Paul DEMAREZ
Alisson ZANI	pouvoir à	Evelyne BEAUDICHON
Gharib NAJI	pouvoir à	Suzanne JAUNET
Annie-Nicole M'BOÉ	pouvoir à	Louis-Armand VIREY
Mourad MERGUI	pouvoir à	Salim LESAGE

Etaient absents :

Véronique LEBARBÉ
Maeva CRUZ
Valentin GUILLAUME
Grégory SANCHEZ

Secrétaire de séance : Fatiha YAHIAOUI

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 24

Membres représentés : 07

Membres absents : 04

VOTE :

UNANIMITE

Ville d'Achères
2024/

CONSEIL MUNICIPAL DU 20/11/2024

N°55

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT AU PROFIT DE LA RESIDENCE AUTONOMIE POMPIDOU POUR FINANCER LES TRAVAUX DE RAVALEMENT DE LA FACADE ET LE CHANGEMENT DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.57,

Vu la délibération n°18 du conseil municipal du 9 avril 2024 relative au vote du budget primitif de l'exercice 2024,

VU l'avis favorable de la Commission Municipale Finances et développement économique du 08/11/2024,

Considérant la nécessité de ravalier la façade et de changer le système de sécurité incendie de la résidence autonomie Pompidou, le CCAS a sollicité l'aide de la ville pour un montant de 475 313 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés.

ARTICLE 1 : DECIDE de verser une subvention d'équipement de 475 313 € au profit de la Résidence Autonomie Pompidou afin de financer la réalisation de son programme d'investissement.

ARTICLE 2 : DIT que la dépense en résultant sera comptabilisée au compte Nature 20415322 : « Subventions d'équipement versées au CCAS ».

Fait et délibéré à Achères, le 20 novembre 2024

Délibération publiée le :

Pour extrait conforme,

Le Maire

Marc HONORE

